

BURUNDI

Pilier 1 : 1 milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'une couverture sanitaire universelle

Accélération des efforts entrepris pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable en matière de santé maternelle et de mortalité de l'enfant_ PALUDISME

Le Burundi s'aligne à la déclaration faite par la Région Africaine de l'OMS.

Au Burundi, le Paludisme demeure un problème majeur de santé publique et compte parmi les principales priorités nationales en matière de santé. Selon les données du rapport de l'annuaire statistique 2022, le paludisme est la première cause de morbi-mortalité avec une incidence de 539,7 pour 1000 habitants en 2022 et le taux de létalité dans les hôpitaux est de 0,74%.

Les actions en cours

Sensibilisation de la population sur la lutte contre le paludisme ;
Traitement Préventif Intermittent pendant la Grossesse (TPIg) dans les FOSA ;
Traitement Préventif Intermittent pendant la Grossesse (TPIg) au niveau communautaire dans le district sanitaire pilote de Giteranyi;
Distribution continue des MIILDA dans 2 districts pilotes ;
Investigation des flambées de cas de paludisme ;
Surveillance des tendances du paludisme.

Les perspectives

Vaccination contre le paludisme chez les enfants de 06 à 18 mois dans 25 districts sanitaires pilotes ;
Chimio-prévention pérenne chez les enfants de 9 à 24 mois dans 5 districts sanitaires pilotes ;
Traitement Préventif Intermittent pendant la Grossesse (TPIg) au niveau communautaire dans 4 districts sanitaires pilotes;

Enquête sur les comportements liés au paludisme au Burundi ;
Campagne de distribution de masse des MIILDA avec digitalisation, édition 2025.
Etude de l'efficacité et de l'innocuité d'Artemether-Lumefantrine et de la
Dihydroartemisinin-Piperaquine pour le traitement du paludisme non compliqué
à Plasmodium falciparum

Les Orientations du pays

Le Renforcement de l'implication communautaire et du partenariat public privé
dans la lutte contre le paludisme